

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 03 juin 2024



Présents : Valérie BENOIT, Olivier BERNARD, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Chloé DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX.

Absent : Franck MICHEA procuration à Adeline BERNIER.

Secrétaire : Valérie BENOIT

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du compte rendu du 02.04.2024

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Contrats saisonniers techniques

La commune a décidé, comme les années précédentes, de proposer 3 contrats saisonniers pour cet été, afin d'aider et de palier aux congés des agents techniques.

Ces contrats seront effectués par 3 jeunes de la Commune.

Dans ce cadre, 3 postes d'agents saisonniers non permanents doivent être créés.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Protection sociale Complémentaire – Risque Prévoyance

A partir de 2025, la Commune aura l'obligation de financer la Prévoyance à hauteur de 7 € brut minimum/mois/agent, et à partir de 2026 pour la Mutuelle 15 € brut minimum/mois/agent.

Le Maire propose d'autoriser le Centre de Gestion à effectuer un appel d'offre pour la Prévoyance.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Appel d'offres Groupement de commandes – Marché de fourniture de repas 2024-2026

Le marché pour les repas de la cantine arrive à échéance en 2024. La convention, regroupant Arc-sur-Tille, Couternon, Remilly-sur-Tille et Varois et Chaignot, doit être renouvelée afin que la Commune d'Arc-sur-Tille puisse continuer de gérer ce groupement de commande.

Le Maire propose de renouveler la convention.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Recrutement vacataires 2024-2025

La Commune fait appel pendant toute l'année scolaire à des vacataires afin de venir renforcer, en cas de besoin, les effectifs du service périscolaire.

Le Maire propose de renouveler le recrutement de vacataires pour l'année scolaire 2024-2025.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Règlement périscolaire 2024-2025

Le nouveau règlement périscolaire 2024-2025 est présenté à l'ensemble du Conseil Municipal. Pour tenir compte de l'appel d'offre en cours concernant les repas, ce dernier sera également appelé à évoluer dans l'année.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le règlement sera prochainement mis en ligne sur le Portail Famille.

Postes périscolaires Rentrée 2024

Pour la rentrée scolaire 2024, l'organisation du service périscolaire nécessite la création de différents postes d'agents d'animation.

Ainsi 4 postes d'agent d'animation non permanents sont créés et 1 poste de direction est créé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Bail de chasse

Le bail de chasse est arrivé à échéance. Le Maire propose de le renouveler pour une durée de 9 ans, pour un loyer annuel de 500 €.

Cette proposition est adoptée à 14 voix pour et 1 abstention.

Informations diverses :

- Le printemps particulièrement humide que nous vivons nous rend la tâche difficile en ce qui concerne l'entretien des espaces verts. Nos agents communaux s'attèlent à gérer les priorités qui sont nombreuses. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dates à retenir :

- 16 juin : Course de vélo Remilly-sur-Tille / Vaux-sur-Crosne / Remilly-sur-Tille
- 21 juin : Fête des Ecoles et Kermesse
- 23 juin : Séance d'Urban Training à 10h30 au TMS
- 29 juin : Fête Foraine (*Attention, le parking du terrain de foot sera barré du 23 juin au 1^{er} juillet*)
- 29-30 juin : Gala de l'association LOVE TO DANCE

La séance est levée à 21h20.



Quand je serai
GRAND
je Serai
POMPIER !

**RÉALISE TON
RÊVE d'enfant**

TU ES NÉ EN 2012 OU 2011 ?
DEVIENS JEUNE SAPEUR-POMPIER
AU CENTRE DE SECOURS D'ARC-SUR-TILLE

RENSEIGNEMENTS
cis-arc-remilly@sdis21.org
06 61 18 09 47 | 06 49 60 82 43

[f](#) [@](#) [in](#) www.sdis21.org

Uosp 21
SDIS